

Le Mot du Maire

A l'heure où les technologies de l'information nous permettent de suivre presque en direct un tremblement de terre et un tsunami qui frappent un pays à l'autre bout du monde,

A l'heure où d'autres citoyens du monde risquent leur vie pour mettre enfin en place dans leur pays un régime démocratique,

A l'heure où presque la moitié des électeurs Français laissent l'autre moitié décider à leur place qui va gérer les affaires publiques,

Quelle image donnons-nous de la France et des Français?

Serions-nous trop heureux, égoïstes ou désabusés ?...

A chacun de trouver sa propre réponse !

A Mormaison, la vie municipale continue. Elle se développe même, puisque nous avons encore des volontaires prêts à œuvrer pour le bien public et le service des autres. A la rentrée de septembre, une halte-garderie itinérante permettra aux familles de Mormaison et du canton d'utiliser, dans les locaux du périscolaire, ce nouveau mode de garde ponctuel, grâce à la municipalité et à la Communauté de Communes du canton de Rocheservière, mais aussi et surtout grâce aux bénévoles qui accepteront de gérer ce nouveau service afin de limiter le coût d'utilisation pour les familles.

Les activités de service public qui sont gérées par des bénévoles au sein de diverses associations sont très nombreuses : école, restaurant scolaire, périscolaire, transports scolaires, foyer de jeunes, service de soins infirmiers, aide à domicile, secours catholique, restos du cœur, etc...

Ces activités participent à la qualité de vie dans notre commune et permettent de limiter de manière très significative la hausse des impôts locaux qui serait nécessaire pour faire gérer ces services par la collectivité publique.

Que tous les bénévoles de nos associations en soient vivement remerciés, et que tous les volontaires qui ont envie de les rejoindre n'hésitent pas à franchir le pas !

Le foyer des ados vient d'ouvrir ses portes et d'accueillir ses premiers occupants. La matinée « portes ouvertes » du 9 avril dernier a permis à un grand nombre d'entre vous de venir découvrir les lieux et je l'espère également de mieux comprendre le fonctionnement et l'intérêt de cet établissement pour des jeunes dont le milieu familial est défaillant. Viendra ensuite, à une date non encore fixée à ce jour, l'inauguration officielle qui permettra probablement d'accueillir également des visiteurs ce jour-là. Le Conseil Général de la Vendée et vos élus de Mormaison sont à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient avoir des informations complémentaires sur cet établissement.

Vos élus ont voté le budget 2011. De nombreuses demandes de subvention ont été faites comme tous les ans pour permettre de réaliser un maximum de projets sans alourdir les impôts des contribuables que nous sommes. Nous aurons des réponses fin Mai, notamment pour le restaurant scolaire. Les travaux de la mairie, de la salle de sports, les travaux d'entretien de la voirie, l'achat d'un nouveau véhicule, de matériel informatique, et bien d'autres projets plus modestes, mais nécessaires à la vie communale seront encore réalisés en 2011.

Merci au personnel communal, aux élus et à toutes celles et ceux qui participent chaque jour au bien vivre à Mormaison.

Le Maire.
Hubert DELHOMMEAU

Réunion du 11 janvier 2011

FINANCES

- Vote de crédits avant le vote du budget principal 2011 afin de poursuivre le programme d'investissement en cours.
- Convention avec le SyDEV pour les travaux de maintenance d'éclairage 2011 (montant : 1 444,50 €).
- Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le SyDEV à commander, dès l'établissement du rapport de visite de maintenance, les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 3 000 €.
- Suite à une modification des statuts du SyDEV, les délégués désignés pour représenter la commune au Comité Territorial de l'Energie de Montaigu sont les suivants :
 - * *Délégués titulaires* :
 - Premier : Marc ARNAUDEAU
 - Deuxième : Gille RENAUD

* *Délégués suppléants* :

- Premier : Régis POIRIER
- Deuxième : Béatrice PAUL

- Acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 834 (1 100 m²) se trouvant à l'Enclose et appartenant à Mme M-Josèphe PROUTEAU, au prix de 0.20 € le m², soit un prix global de 220.00 €.

DIVERS

- Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer 2 conventions à passer avec le Conseil Général de la Vendée concernant la bibliothèque municipale :
 - une convention qui détermine les conditions générales d'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Vendée en matière de locaux, d'horaires d'ouverture, de collections et de personnels
 - une convention qui détermine les engagements réciproques du Conseil Général de la Vendée et de la Commune pour la bibliothèque municipale afin de parvenir progressivement à une offre de services satisfaisante pour tous les publics.

Réunion du 8 février 2011

- Démission du Conseil Municipal de Mme Céline JOZ-ROLAND pour raison professionnelle et familiale.

FINANCES

- Le Conseil Municipal a accepté le devis d'étude pour la modification du PLU présenté par l'Agence Ecce Terra pour un montant de 1 525.00 € HT.
- Le Conseil Municipal a sollicité une subvention auprès du Conseil Général de la Vendée dans le cadre « Du programme d'aide à la réalisation d'équipements sportifs : vestiaires douches », pour la rénovation des vestiaires douches utilisés par le club de football.

DIVERS

- Le Conseil Municipal a décidé de se retirer du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Nord Vendéen et d'adhérer au SIAEP des Deux Maines ; il a approuvé, le périmètre du SIAEP des Deux Maines incluant la Commune de

Mormaison, ainsi que les statuts du SIAEP des Deux Maines ; il a procédé à l'élection des délégués de la Commune au SIAEP des Deux Maines et a désigné les délégués suivants :

* *Délégués titulaires* :

- Premier : Gilles ROY
- Deuxième : François LECLERC

* *Délégués suppléants* :

- Premier : Etienne MERLET
- Deuxième : Hubert DELHOMMEAU

- Le Conseil Municipal a désigné pour la commission municipale d'appel d'offres :

* *Membres titulaires* :

- M RENAUD Gilles
- M POIRIER Régis
- M ARNAUDEAU Marc

* *Membres suppléants* :

- Mme JEANNEAU Brigitte
- M LECLERC François
- Mme VERDUYN Bernadette

Réunion du 8 mars 2011

FINANCES

- Redevance et forfait assainissement pour l'année 2011, mêmes tarifs que pour l'année 2010 :
 - redevance assainissement : 0,72 € HT le m³
 - forfait par branchement : 30 € HT.

- Vote de crédits avant le vote du budget principal 2011 afin de poursuivre le programme d'investissement en cours.
- Vote d'une subvention de 500 € pour le CCAS.

- La 1ère tranche du lotissement communal en projet, sur le secteur du Châtelier dédié à la construction de quartiers écologiques, sera dénommée « Châtelier 1 ».
 - Le montant du contrat d'association avec l'école primaire St Louis est fixé à 483 € par élève à partir du 1^{er} avril 2011.
 - Le Conseil Municipal a sollicité la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la construction du restaurant scolaire selon le plan de financement suivant :
 - * coût estimatif prévisionnel des travaux : 359 610,00 € HT
 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux = 143 844,00 €
 - Subvention du Conseil Général = 26 250,00 €
 - Fonds de concours Communauté de Communes = 60 000,00 €
 - Autofinancement / Emprunt = 129 516,00 €
- TOTAL = 359 610,00 €**

Comptes administratifs 2010

- Assainissement : Exploitation
- * Dépenses = 23 020,83 € * Recettes = 21 967,41 €
 Résultat reporté 2009 = 21 062,32 €
 Excédent de 20 008,90 €
- Investissement
- * Dépenses = 11 825,66 €
 Résultat reporté 2009 = 7 463,57 €
- * Recettes = 20 734,66 €
 Déficit de 1 445,43 €
- Résultat de clôture : excédent de 21 454,33 €**
- Réserve Foncière : Fonctionnement
- * Dépenses = 5 848,80 € * Recettes = 5 848,80 €
 Résultat = 0 €
- Investissement
- * Dépenses = 114 710,80 €
 Résultat reporté 2009 = 35 565,63 €
- * Recettes = 109 345,00 €
 Déficit de 40 931,43 €
- Résultat de clôture : déficit de 40 931,43 €**

Lotissement Le Ficheron :

- Fonctionnement
- * Dépenses = 180 887,92 € * Recettes = 194 478,48 €
 Résultat reporté 2009 = 0,33 €
 Excédent de 13 590,89 €
- Investissement
- * Dépenses = 113 586,17 €
 Résultat reporté 2009 = 155 867,11 €
- * Recettes = 155 867,11 €
 Déficit de 113 586,17 €
- Résultat de clôture : déficit de 99 995,28 €**

Budgets primitifs 2011

- Assainissement : Exploitation
- * Dépenses = 45 394,90 € * recettes = 45 394,90 €
- Investissement
- * Dépenses = 29 220,43 € * Recettes = 29 220,43 €
- Réserve Foncière : Fonctionnement
- * Dépenses = 4 000,00 € * Recettes = 4 000,00 €
- Investissement
- * Dépenses = 223 726,37 € * Recettes = 223 726,37 €
- Châtelier 1 : Fonctionnement
- * Dépenses = 257 678,00 € * Recettes = 257 678,00 €
- Investissement
- * Dépenses = 145 013,00 € * Recettes = 145 013,00 €
- Lotissement Le Ficheron :
- Fonctionnement
- * Dépenses = 213 590,89 € * Recettes = 213 590,89 €
- Investissement
- * Dépenses = 163 586,17 € * Recettes = 163 586,17 €

DIVERS

- Le Conseil Municipal a émis un avis favorable suite à l'enquête publique relative à la demande présentée par Madame et Messieurs les gérants du GAEC LES BLEUETS en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter après regroupement du GAEC LES BLEUETS et de l'EARL LE CARILLON, un élevage de bovins sur le territoire de la commune des LUCS SUR BOULOGNE.

Subventions pour l'année 2011

- APEL	150,00 €
- Amicale du Personnel des Collectivités du Canton de Rocheservière	230,00 €
- Société de Pêche La Tanche de la Boulogne	95,00 €
- USSAM (Foot)	640,00 €
- Clubs Perlin et Fripounet	55,00 €
- SMASH (Basket)	735,00 €
- Ecole de musique intercommunale du Nord Vendée	370,00 €
- Familles Rurales de Saint-André-13-Voies pour le transport scolaire vers Montaigu.....	130,00 €
- Familles Rurales de Mormaison pour le transport scolaire des primaires.....	300,00 €

- UNC / AFN.....	400,00 €
- Self du Collège Saint-Sauveur de Rocheservière	972,00 €
- OGEC pour la cantine scolaire	7 000,00 €
- Familles Rurales Mormaison : accueil périscolaire	6 000,00 €
- UDAF de la Vendée	85,00 €
- Antenne Locale des Secouristes	160,00 €
- Familles Rurales Centre Loisirs Rocheservière	400,00 €
- Fondation du Patrimoine	100,00 €
- Réserve non affectée	1 178,00 €
TOTAL.....	19 000,00 €

RAPPEL

A L'APPROCHE DU 1er MAI

Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2001

Toute dégradation de bien public sur le territoire communal fera l'objet d'une déclaration de préjudice auprès de la gendarmerie, la commune se réservant le droit de porter plainte suivant le montant du préjudice afin d'obtenir en réparation, des dommages et intérêts selon l'issue de l'enquête de gendarmerie.

L'association du Festival d'Artistes du Canton de Rocheservière reconduit l'exposition itinérante des œuvres réalisées dans le cadre du concours cantonal du 16ème festival d'artistes.

Elle se déroulera à la mairie de Mormaison : du 20 au 25 juin 2011



Les 2 agents recenseurs, Hélène et Georgette, tiennent à remercier la population de Mormaison pour l'accueil chaleureux et convivial qu'il leur a été réservé lors de leur passage.

Cartes nationales d'identité

Les délais de délivrance des cartes nationales d'identité ont augmenté.

Vu l'affluence du nombre de dossiers, **le délai est porté à 6 semaines** environ pour obtenir une carte d'identité.

ATTENTION Ne détruisez jamais votre carte d'identité périmée. Vous devez impérativement la présenter pour un renouvellement, sinon vous serez dans l'obligation de fournir **un timbre fiscal de 25 €**.

Redevance assainissement

Pour une meilleure gestion de la facturation assainissement, vous devez impérativement signaler à la mairie tout changement de domicile (départ ou arrivée) et/ou **toute modification de foyer**.

Date à retenir

Jeudi 28 avril 2011 à 20 h 30
Salle polyvalente

Conférence-débat

« **les jeunes, l'alcool, la drogue...** »

Pour répondre aux questions et échanger sur :

- les effets
- la législation
- les peines encourues

Soirée animée par Katia MERLET de l'association « Familles et Toxicomanie » et le Capitaine PAPIN de la brigade Montaigu-Rocheservière.

Location alcobornes

Vous organisez une soirée, une fête de famille, vous êtes responsable d'une association ou un particulier, la Communauté de Communes du Canton de Rocheservière met à votre disposition des bornes éthylotests électroniques dans un objectif de responsabilisation des usagers avant de reprendre leurs véhicules.



La procédure de location des alcobornes :

- la demande de location s'effectuera en même temps que la demande de réservation de la salle polyvalente, ou la demande d'autorisation de débit de boissons temporaire.
- l'organisateur de la soirée remplira une convention en 2 exemplaires, dont 1 sera transmis à la Communauté de Communes et joindra un justificatif de responsabilité civile.
- le matériel sera récupéré à la Communauté de Communes
- au moment du retrait, l'organisateur établira 2 chèques à l'ordre du Trésor Public : un de 15 € pour la location et un de 300 € pour la caution.

Travaux de bricolage ou de jardinage

L'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres matériels bruyants ne peut se faire que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



En cas de non respect, sachez que ce type de nuisance entre dans la catégorie des bruits de voisinage et est passible d'une amende de 3^{ème} classe de 450 €.

Immatriculation des cyclomoteurs mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004

L'immatriculation d'un cyclomoteur mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 si son propriétaire veut circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Pièces à fournir pour transmettre votre dossier en préfecture :



- ⇒ la demande de certificat d'immatriculation
- ⇒ Les justificatifs d'identité et d'adresse
- ⇒ Le justificatif de vente
- ⇒ Le certificat de conformité en original

(pour plus de renseignement, vous pouvez vous renseigner en mairie ou directement en préfecture).

Travaux divers

Renforcements électriques

Des travaux ont eu lieu récemment rue des mésanges et rue Lucien Morilleau à l'initiative du SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée). Il s'agissait de modifications du réseau électrique pour mieux desservir certaines habitations dont la tension d'alimentation était insuffisante. La finition de ces travaux reste à faire (revêtement du trottoir et de la voirie). Un autre renforcement va être réalisé en direction de la Délasse. La ligne aérienne en fils nus alimentant ces habitations va être remplacée par une ligne enterrée, le long de la RD 7 en partant du transformateur situé Rue Jean XXIII, près de l'entreprise Guyon.

Mairie

Vous l'avez constaté : depuis la mi-février, les services de la mairie sont transférés dans un préfabriqué installé dans la cour. Les derniers travaux importants faits dans la mairie datent de 1986. Dans la salle du conseil, 2 longues

fissures au plafond pouvaient inquiéter ceux qui étaient en-dessous, et l'ensemble des peintures et tapisseries nécessitait un sérieux rafraîchissement. A cela est venue s'ajouter une autre obligation : pour 2015, tous les E.R.P. (Établissements Recevant du Public) devront répondre à des normes précises d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (handicapés physiques moteurs ou sensoriels, femmes enceintes, poussettes...) Un audit des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces publics a été réalisé par l'APAVE, et les observations et préconisations qui en découlent nous ont été transmises.

Nous profitons donc des travaux en cours pour faire cette mise aux normes de la mairie (élargissement de plusieurs portes, modification des W.C., suppression des ressauts intérieurs...) Pour l'accès dans le bâtiment lui-même, il n'était pas envisageable de l'aménager directement depuis la rue vers l'entrée habituelle (différence de niveau de 1,50 m entre le trottoir et le hall d'entrée). L'accès pour personnes à mobilité réduite se fera donc par l'arrière, en empruntant la rue de la mairie. Un fléchage et une sonnette seront installés et une place de stationnement handicapé sera matérialisée au sol.

Le retour dans la mairie est prévu pour le mardi 26 avril. Ce jour là aura lieu, en principe, le démontage des modulaires. L'accès se fera donc par l'arrière. Pour permettre le retour dans les bureaux, la mairie sera fermée au public les 21 et 22 avril.



Lutte collective contre les chenilles défoliatrices

Depuis le printemps 2007, il est observé sur une grande partie du département la prolifération de différentes espèces de chenilles défoliatrices et très urticantes : **Processionnaire du chêne, Bombyx Cul Brun, Bombyx Disparat.**

Ces différentes espèces de chenilles consomment de façon parfois importante les feuillages des arbres et des arbustes des haies bocagères pour se nourrir. En dehors de l'aspect visuel des dégâts, ces ravageurs ont la particularité d'être extrêmement urticants soit par contact direct, soit par les nids remplis de poils urticants qu'ils laissent derrière eux.

La présence de l'une ou de l'autre de ces espèces peut causer de graves problèmes sanitaires dans certains lieux sensibles, propriétés privées, écoles, espaces verts des lotissements, campings et autres lieux très fréquentés.

Insectes, Nids de guêpes, frelons...

Hygiène de vendée
Les Moulières
15 rue du vieux Moulin
85150 St Georges de Pointindou
Tél. : 02.51.46.68.17
Fax : 02.51.05.99.65



Si vous êtes confronté à ce problème au printemps, nous vous proposons de prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de mettre en œuvre une action efficace de lutte collective.



**GRAND NETTOYAGE
DE PRINTEMPS**

 MARCHÉ de PLANTS et de LEGUMES 

 BOURSE aux VETEMENTS
et aux JOUETS (- 16 ans)
MATERIEL de PUERICULTURE
L'emplacement : 5€ - inscription et réservation au :
06 83 43 98 33 (de 18h à 20h)

LAVAGE de VEHICULES 

 RESTAURATION sur PLACE le MIDI

SAMEDI 30 AVRIL 2011
SALLE DES SPORTS DE
MORMAISON
DE 9h30 à 15h00

  

**Le club de Canoë Kayak
de la Boulogne vous
attend**



Avec le retour des beaux jours, le club de Canoë-Kayak de la Boulogne reprend ses activités estivales.

Même si le club ne s'est pas arrêté durant l'hiver (esquimautage en piscine, sorties diverses), différents rendez-vous vous attendent :

- Le championnat régional de kayak polo a repris dès le 27 mars. Rocheservière accueillera la deuxième journée le dimanche 10 avril derrière la salle de la pierre aux lutins.
- Au cours des Escapades Atlantique, le 15 mai, nous présenterons les activités club à Saint Philbert de grand Lieu au niveau du parc de la Boulogne.
- Pour la 6ème édition, le RAID Nature Découverte se déroulera le 22 mai au matin. Au départ du vieux bourg de Rocheservière, les participants enchaîneront course d'orientation, canoë et vtt sur le canton.
- En parallèle du festival d'artistes , nous proposerons les 11 et 12 juin des baptêmes pour ceux qui souhaiteraient s'essayer au canoë ou au kayak.

Et bien entendu, les locations reprennent les week-end en mai et juin, puis tous les jours à partir de juillet. En canoë et kayak pour les personnes sachant nager, ou en barque pour tout le monde. Venez découvrir, redécouvrir et profiter de la Boulogne. Un nouveau jeu famille accompagnera les balades des plus jeunes et des fiches Faune , Flore et Patrimoine pour les curieux du site.

Pour plus de renseignement vous pouvez consulter notre site internet : ckboulogne85.free.fr, ou appeler Thomas au **02.51.31.03.84** ou tout simplement passer nous voir à la base.

A bientôt sur l'eau.



SYNDICAT DU
BASSIN VERSANT
DE GRAND-LEU

Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2011 : Week-end au bord de l'eau à Pont Saint Martin (Site des Prés Moreau)

Le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu vous propose un week-end de détente au bord de l'Ognon à Pont Saint Martin. Des promenades et des animations ludiques aux abords de la rivière vous seront proposées afin de sensibiliser dans un esprit ludique et festif, aux problématiques et enjeux de l'eau.

En association avec les partenaires locaux (Commune de Pont Saint Martin, Fédération de la pêche et AAPPMA la Gaule Nantaise, CPIE Logne et Grand Lieu..), un programme complet du déroulement du week-end sera prochainement mis en ligne sur le site internet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Logne, Boulogne, Ognon et Grand-Lieu (<http://www.sage-grandlieu.fr/index.php>).

Découverte de la pêche, promenades à pied et en canoë, spectacles, animations sur la vie de la rivière seront au rendez-vous pour les enfants et les plus grands !

Ouvert à tout public - Entrée libre et gratuite

Les animations débuteront samedi 16 avril à 15h00



Site des Prés Moreau à Pont Saint Martin

A noter sur vos agendas, les prochaines rand'eau :



Bassin	Date	Lieu
Ognon	17 avril	Pont Saint Martin (44)
Boulogne aval	26 juin	St Colomban (44)
Pourtour du Lac	11 sept.	La Chevrolière (44)
Issoire	16 oct.	St Sulpice le Verdon (85)

Les rand'eau sont des sorties permettant aux habitants du Bassin de découvrir le territoire d'une manière conviviale. Elles sont marquées par des temps d'arrêts, au cours desquels les acteurs locaux apportent leur témoignage. Elles permettent de mieux connaître les rivières qui s'écoulent jusqu'au lac de Grand-Lieu, ainsi que les richesses naturelles et patrimoniales présentées sur le Bassin.

Les rand'eau s'adressent à un public familial et se déroulent généralement le dimanche matin. Les sorties durent environ 2h30 pour parcourir 5 à 6 km.

10 000 poste en 2011 !

Lundi 31 janvier 2011

- 2 500 sous-officiers

- 7 000 gendarmes adjoints volontaires.

Vous voulez faire un métier utile aux autres et reconnu ! Toutes les informations sur le site

www.recrutement.gendarmerie.defense.gouv.fr

Vous pouvez dès à présent constituer votre dossier de candidature en contactant ou en vous présentant à votre brigade territoriale la plus proche de chez vous ou au centre d'information et de recrutement de Nantes.

Afin d'être contacté par le centre d'information et de recrutement de votre région ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez remplir le formulaire figurant dans la rubrique « [contact](#) » du site www.recrutement.gendarmerie.defense.gouv.fr

Sources : Sirpa Gendarmerie

Crédits photo : Sirpa Gendarmerie

Contact : [Sirpa Gendarmerie](#)





BOURSE AUX PLANTS

Dimanche 1^{er} mai 2011
ST SULPICE LE VERDON

Le Comité Organisateur prépare activement la seconde édition !



Après le succès rencontré à Mormaison l'an passé, l'Office de Tourisme du Canton de Rocheservière a souhaité poursuivre sur sa lancée et proposer à nouveau une "bourse aux plants".

Cette année, elle aura lieu, comme en 2010, le 1^{er} mai, le dimanche après-midi, à St-Sulpice-le-Verdon sur le site de la Salle des Sports et accueillera les jardiniers venus de tous les horizons.

Le comité organisateur, composé de membres de l'Office de Tourisme, d'élus de la commune et de passionnés locaux ou habitant le canton prépare cette seconde édition avec beaucoup d'attention.

Il lance d'ores et déjà un appel à tous les jardiniers volontaires pour préparer et conserver dès maintenant bulbes, plants, graines..., qu'ils pourront exposer et échanger – gratuitement ce jour-là- avec d'autres passionnés de jardins !

Cette manifestation a pour objectif de susciter auprès de la population l'envie de créer ou d'améliorer leurs jardins d'accueil, de détente, leurs potagers ou leurs vergers à moindre coût.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 1^{er} mai 2011 à partir de 13h30 à la Salle des Sports de St-Sulpice-le-Verdon
Gratuit

Rens. Office de Tourisme : 02 51 94 94 05

